



## ÉDITO

### RAPPORT MORAL 2018 EXTRAITS

*Cette année fut riche en divers évènements impactant l'ensemble de nos établissements et services.*

*Ce fut la première année du regroupement des CAP Emploi et SAMETH reconnus comme OPS (organisme de placement spécialisé) dans le cadre juridique des SIEG (services économiques d'intérêt général). Le financement de ces deux « unités » est consolidé jusqu'en 2022.*

*Le Relais Formation engrange de bons résultats. La récupération des accompagnements effectués par Vivre Emergence, des propositions nouvelles, une bonne communication, ouvrent des champs vers des actions et une clientèle en accroissement.*

*La situation d'ID Ergonomie est plus complexe. L'ouverture vers un partenariat n'ayant pas donné les résultats escomptés.*

*A Marseille, le rapprochement entre l'ARERAM et l'AMSP s'est poursuivi et consolidé avec l'appui des cadres. Dans une situation qui reste difficile à vivre pour tous, l'action sociale reste assurée. [...]*

*L'ARS 63, ayant imposé l'intégration de l'ITEP d'ALTERIS dans le dispositif préparant au CPOM, nous avons continué à élaborer le GCSMS, porteur du CPOM, avec une bonne collaboration avec nos partenaires. L'ARERAM, représentée par son Président, Gérard Pinson, Georges Badeau, Frédéric Adrian, avec une forte implication d'Yves Le Bigot, a été vigilante sur tous les points constitutifs.*

*[...]. Les personnels ont travaillé sur la mise en place d'un dispositif commun. Le GCSMS sera créé en 2019 et le CPOM effectif le 1<sup>er</sup> janvier 2020.*

*Le CPOM IdF regroupe les trois établissements du territoire : JL Calvino, Mosaïque, S. Cordes. Un Pôle médico-social a été créé avec une direction et trois directions adjointes. [...]. Le CPOM a été signé en décembre avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2019. Parallèlement à ce travail, une étude concernant les locaux de Cordes, a été engagée par une agence d'architecte, sous la compétence d'Alain Eblé. Une commission, sous l'égide du Fond de dotation Areram, s'est constituée. L'idée est de regrouper sur le site l'établissement actuel avec une extension de places demandée à l'ARS et les services hébergés à Pantin. Le projet est coûteux, complexe mais pas infaisable.*

*Le CPOM concernant nos deux établissements du Gard, élaboré dès l'été 2018, n'a pas pu se mettre en place par l'absence de coopération avec l'ARS. Il sera effectif au 1<sup>er</sup> janvier 2020. [...]*

*De son côté, l'Association a continué son travail de réflexion sur la constitution d'un Plan stratégique dans le cadre d'une commission mixte, administrateurs et professionnels. [...].*

*[...] De nouveaux candidats (au Conseil d'Administration) déjà associés à nos travaux, comme le permettent nos statuts, verront leurs candidatures validées par cette Assemblée Générale.*

*Je tiens à remercier chacun, salariés des établissements, des services, de la Direction Générale et tous les bénévoles pour tant de professionnalisme, de compétence, de motivation et de soutien pour la poursuite et l'amélioration de notre action.*

**Le Président** Didier GOURNAY

## **ASSEMBLEE GENERALE et CONSEIL d'ADMINISTRATION de l'ARERAM**

Comme toujours à pareille époque, l'association ARERAM a tenu son Assemblée Générale le 26 juin 2019 dans les locaux de l'IME Cordes à Paris.

En première partie de cette AG, le Président Didier Gournay a présenté le rapport moral dont on trouvera de larges extraits dans l'éditorial de cette lettre.

Le Directeur général, Frédéric Adrian, a ensuite présenté le rapport d'activité de l'Association et enfin le Trésorier a présenté le rapport financier dont on trouvera aussi dans cette lettre les principaux éléments. Ces 3 rapports ont été approuvés à l'unanimité par l'AG.

En deuxième partie, le Responsable administratif et financier, Pierre Adjihou, a commenté les résultats financiers de l'Association qui avaient été arrêtés précédemment par le Conseil d'administration.

Le Commissaire aux Comptes, M. Naccache du cabinet Jégard, a présenté le rapport de certification de ces comptes et n'a fait valoir aucune observation particulière.

L'AG a ainsi pu approuver sans réserves les comptes financiers de l'ARERAM pour l'année 2018.

En troisième partie de l'AG, celle-ci a confirmé la nomination au Conseil d'Administration de trois nouveaux membres, Mme Giraud, Mme Cohen-Boulakia et M. Lugassy, qui avaient été proposés par le CA du mois de mai 2019.

L'AG a aussi validé la nomination au CA d'un autre nouveau membre, M. Pierre-Jean Rubini, ancien DG d'une importante association du secteur médico-social.

A l'issue de cette AG, le CA dans sa nouvelle composition de douze membres, s'est réuni pour former le nouveau Bureau de l'Association, ainsi constitué :

### **Nouveau Conseil d'Administration de l'ARERAM en date du 26 juin 2019 :**

Didier Gournay, **Président** - François Perussot, **Vice-président** - Gérard Pinson, **Trésorier**  
Marie Dominique Soumet, **Secrétaire générale** - David Lugassy **membre du Bureau.**

### **Nouveau Conseil d'Administration de l'ARERAM en date du 26 juin 2019 :**

Georges Badeau, Monique Bourdiaux, Jessica Cohen-Boulakia, Alain Eble, Geneviève Galtier, Marie Claude Giraud, Didier Gournay, David Lugassy, François Perussot, Gérard Pinson, Pierre-Jean Rubini, Marie Dominique Soumet.

## RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS 2018

L'Assemblée Générale de l'ARERAM qui a eu lieu le 26 juin 2019 a approuvé les comptes financiers ainsi que le rapport de gestion de l'exercice 2018.

Voici les principaux chiffres clés 2018 de la gestion de notre association.

### L'EMPLOI

Effectifs à fin 2018 : **276 salariés** dont 69 sont des cadres  
**192** sont des femmes et **84** sont des hommes  
**248** salariés sont en CDI et **25** salariés sont en CDD  
**24,28 %** des salariés sont âgés de plus de 55 ans

### LE COMPTE d'EXPLOITATION

Le total des dépenses est de **17,6 M€** pour une masse salariale avec les charges sociales de **11,75 M€** soit 67 % des dépenses totales, en légère baisse par rapport à 2017.

Le total des recettes est de **17,2 M€**, en légère baisse également par rapport à l'an passé.

Le résultat financier est en déficit à **- 450 000 €**, en amélioration cependant par rapport à l'an passé où il était de - 550 000 €.

Les IME/SESSAD et la DG sont en déficit de **714 000 €**. Cela est dû pour l'essentiel aux déficits de Cordes (indemnités de départ et créances irrécouvrables) et de l'ESCAT (baisse importante des recettes due à l'arrêt des admissions).

Le secteur Handicap & Emploi est en excédent de **260 000 €** en grande partie grâce aux excédents exceptionnels de Relais Formation.

### LE BILAN FINANCIER

Le total du bilan est de **10,3 M€**

Les investissements représentent **390 000 €** en 2018

Le taux de vétusté comptable des bâtiments est de **59 %**

Les placements financiers sont de **2,66 M€**, auxquels il faut ajouter une trésorerie disponible de **1 M€**

Le solde des emprunts à rembourser est de **303 000 €**, soit un taux d'endettement de **5 %**, très faible pour le secteur médico-social

## APPEL A PROJET DE LA FONDATION DE FRANCE

*La Fondation de France a lancé un appel à projets 2019 sur le thème « Vie sociale et citoyenneté des personnes handicapées ».*

*La Fondation de France a pour objectif de soutenir les projets inclusifs, co-construits avec les personnes handicapées, et de valoriser l'expression, l'accompagnement de leur vie affective, sexuelle et de leur parentalité ; elle entend ainsi influencer positivement le regard de la société et agir en faveur de l'égalité des droits.*

*Deux axes sont déterminés pour ce projet :*

- *Axe 1 : accès de tous à tout*
- *Axe 2 : vie affective, sexuelle et parentalité.*

*C'est dans ce deuxième axe, fort de son expérience en la matière avec des adolescents et jeunes adultes, que l'IMPro Jean-Louis Calvino a souhaité répondre à cet appel à projet. En effet, depuis plus de 25 ans, l'IMPro a mis en place un accompagnement à la vie affective et sexuelle. Cet accompagnement a évolué au fil du temps, avec la formation de professionnels sur le sujet. La première période voyait les éducateurs référents accompagner un groupe au centre de planification. L'évaluation de ce fonctionnement a montré que les éducateurs n'étaient pas forcément les plus à mêmes pour faire cet accompagnement, et que le centre de planification avait des difficultés à s'adapter à un public de jeunes déficients intellectuels. La démarche était louable mais le résultat peu concluant.*

*La réflexion a amené la création, il y a 14 ans, du groupe EVASS (Éducation à la Vie Affective, à la Santé et à la Sexualité) autour d'une équipe pluridisciplinaire composée selon les périodes, d'un éducateur spécialisé, de la psychomotricienne, de l'infirmière, d'un psychologue et parfois d'un psychiatre. La pluridisciplinarité est restée la base de ce groupe, ainsi que, autant que possible, la mixité des intervenants.*

*Chaque session avec les jeunes, chaque arrivée d'un nouveau professionnel, chaque formation, découverte, échange, rencontre... ont amené des transformations dans le fonctionnement de ce groupe.*

*La réponse à cet appel d'offre de la Fondation de France était l'occasion de valoriser le savoir et savoir-faire des professionnels engagés dans ce processus, ainsi que d'espérer avoir une subvention qui permettrait d'investir dans du matériel pédagogique.*

*La Fondation de France est très exigeante et la réponse a demandé un travail conjoint de la chargée de développement de l'ARERAM, de l'équipe d'EVASS de l'IMPro J. L. Calvino et de la directrice du pôle médico-social francilien, afin de parvenir à répondre à l'ensemble de leurs demandes. La première étape a été de construire le projet et de constituer l'ensemble du dossier : développement du projet, fonctionnement actuel du groupe EVASS et outils déjà utilisés, budget prévisionnel détaillé des demandes financières, bilan financier de l'IMPro...*

*Suite aux premiers documents fournis, plusieurs demandes d'informations et de documents complémentaires se sont succédées. La dernière étape « active », s'est conclue par un entretien téléphonique de deux heures avec une responsable des projets de la Fondation de France, la directrice du pôle, la psychomotricienne ou le psychologue en alternance.*

*Toutes ces étapes ont demandé de l'énergie et du temps. Les professionnels n'ont pas toujours eu l'impression d'être écoutés ou compris. Le projet semblait être remis en cause et un certain découragement s'est installé dans l'équipe. Le temps passé allait-il être réellement productif ? La dernière étape était la présentation du dossier par l'interlocutrice de la Fondation de France, devant la commission statutaire. Le coût du projet s'élevait à 2 045 €.*

*Nous venons d'apprendre avec grande satisfaction qu'il est financé à hauteur de 2 000 €.  
Le groupe EVASS qui a, depuis de nombreuses années, créé avec beaucoup d'ingéniosité et de temps ses propres outils, va pouvoir travailler avec de nouveaux matériels, tels que : Les organes sexuels féminins et masculins - les jeux KESKESEX, animation hygiène corporelle, des hommes et des femmes - l'éventail des sensations - protolangage pour dynamiser la parole, l'écoute et le corps - La mallette information sexuelle et contraception.*

*Ce projet n'aurait pas pu aboutir sans l'investissement de chacun des protagonistes : Elise Le Guellaud, chargée de projet de l'ARERAM, Nathalie Capelle, psychomotricienne à l'IMPro Jean-Louis Calvino, Sébastien Battesti, psychologue de ce même IMPro. Je les en remercie vivement.*

Véronique GUELFUCCI  
Directrice du Pôle Médico-Social Francilien

## AGENDA

### Bureau

13 Novembre  
11 Décembre

### Conseil d'Administration

25 Octobre  
13 Novembre - 27 Novembre  
18 Décembre

### Commission des Directeurs

26-27 Novembre

### Réunion des Comptables

12 novembre

### Comité d'Entreprise

19 Novembre  
03 Décembre  
17 Décembre

### CHSCT

17 Décembre

## QUELQUES NOUVELLES DES ETABLISSEMENTS

### *L'arrivée d'un Responsable des ressources humaines à la DG*

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet, Mme Gourgue a rejoint l'équipe de la Direction générale en qualité de Responsable ressources humaines. Cette création de poste s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du projet stratégique adopté par le Conseil d'Administration. Elle a vocation à porter la mise en œuvre de la politique RH de l'association et à accompagner et soutenir les directions des établissements et les personnes en charge de la gestion des ressources humaines à chaque niveau dans les déclinaisons opérationnelles de cette politique, ainsi que d'apporter des réponses à leurs interrogations techniques.

### *Un référent handicap pour l'Association*

Sylvie Boyer, assistante de direction à la Direction générale, a suivi il y a quelques mois la formation de référent handicap dispensée par l'OETH. L'objectif de cette démarche est de renforcer concrètement l'implication de l'association dans l'accueil et l'accompagnement de ses propres salariés en situation de handicap : le référent handicap est une personne ressource de l'association facilitant la mise en œuvre de la politique handicap de celle-ci. Cette politique, qui doit faire l'objet d'échanges avec les instances représentatives du personnel dans le cadre des prochaines négociations annuelles obligatoires, s'inscrit dans la cohérence des orientations du plan stratégique associatif.

### *Du changement à ID Ergonomie*

Après avoir largement contribué durant de nombreuses années au développement de la structure, Jean-Marie Fauret a quitté à la fin du mois d'août ses fonctions de directeur d'ID Ergonomie. Le Conseil d'Administration, au nom de toute l'association, l'a assuré de sa reconnaissance pour le travail accompli durant toute ces années. A partir du 1<sup>er</sup> septembre, c'est Frédéric Adrian, le Directeur général de l'ARERAM qui assure la direction d'ID Ergonomie ; Anne -Marie Martin, jusqu'ici cheffe de service de la structure en devient la directrice adjointe, responsable opérationnelle des activités.

### *Opérations portes ouvertes dans nos IME*

Comme chaque année, les IME de l'association ont profité de la fin de l'année pour organiser leurs journées portes ouvertes. Celles-ci, en combinant informations et convivialité, sont à chaque fois l'occasion de présenter l'activité des établissements aux familles des personnes accueillies, aux partenaires mais aussi aux personnes intéressées dans leur ensemble, qu'il s'agisse de voisins ou de personnes susceptibles d'être concernées par le travail de chaque établissement.

### *Les 20 ans de Pass' Jeune Emploi*

A l'occasion des 20 ans de Pass'Jeune Emploi, les associations VIVRE et ARERAM, qui gèrent conjointement ce dispositif, organisent le 28 novembre 2019 à Paris une table ronde à laquelle participeront de nombreux invités.

## SESSAD « Le Petit Passage » à l'heure de l'évaluation externe...

*« L'évaluation externe<sup>1</sup> du SESSAD Le Petit Passage, géré par l'association ARERAM, témoigne de la qualité de la réponse aux missions et aux besoins des usagers. Cette qualité d'accompagnement repose sur l'engagement et le professionnalisme de l'équipe, dont l'ambition première est de répondre au plus près des besoins, à travers une adaptation constante des pratiques et outils de l'accompagnement. Les familles et les partenaires ont tous témoigné de cette qualité d'intervention au cours de la démarche.*

*Nous avons relevé des points forts quant à :*

- la personnalisation de l'accompagnement*
- l'articulation entre l'accompagnement individuel et les accompagnements de groupe*
- la volonté d'adapter l'offre du SESSAD aux besoins du territoire (projet TSA, projet de prise en charge précoce, projet d'implantation en zone littorale)*
- la qualification et la pluridisciplinarité de l'équipe*
- la cohésion de l'équipe et la cohérence de l'accompagnement recherché.*

*La présente démarche a toutefois mis en exergue certains points d'amélioration, et en premier lieu la formalisation de la démarche d'amélioration continue.*

*Les autres axes d'amélioration constituent principalement des « ajustements » en termes de pratiques, fonctionnements ou outils.*

*Enfin, la direction comme l'équipe a investi l'espace de réflexion que constitue l'évaluation externe, a facilité l'intervention des évaluateurs et participé de façon active à la réflexion. »*

*Le Cabinet TECHNE Conseil<sup>2</sup> a été attentif à notre réalité contextuelle et institutionnelle, quand bien même, notre inscription locale, culturelle et sociologique aurait pu être envisagée, sous le couvert d'instances de proximité, au travers des réalités que nous rencontrons, de paupérisation de la population, qui, depuis 13 ans que nous sommes installés sur ce territoire, ne cesse de se dégrader.*

*Ce faisant, l'expression des salariés, le dialogue et les échanges ont été favorisés, constituant ainsi la condition sine qua non d'un partage positif et constructif qui devra permettre à terme, d'envisager les mutations, les changements conjoncturels et législatifs qui émaillent notre secteur.*

*Quoiqu'il en soit, la bienveillance, la réflexion, le partage d'expériences et les débats ont prévalu dans cette configuration de l'EE ; la libre expression d'une équipe, par ailleurs engagée et sereine, nous paraissant un gage d'une possible mutation dans la mesure où elle servirait la cause des enfants, des adolescents, des familles avec lesquelles nous coopérons autant qu'il est possible, que nous souhaitons ouvrir à l'horizon du projet, dans cette société dite « inclusive ».*

.../...

<sup>1</sup> Les conclusions du cabinet TECHNE Conseil

<sup>2</sup> Nos commentaires sur le déroulement de l'EE

.../...

*Nous souscrivons<sup>3</sup> globalement aux conclusions de l'évaluation qui nous semblent conformes à nos observations des manques et des dynamiques à l'œuvre au sein de notre service. Comme le dit Michel SERRE<sup>4</sup> : « Le seul acte intellectuel authentique, c'est l'invention » et, à ce titre, il a été souligné cette vigueur et cet engagement d'une équipe au service des enfants et adolescents accompagnés, et de leur famille.*

*Reste que, au regard des constats et des préconisations de l'EE, un travail de formalisation et de clarification, notamment concernant le PACQ, devra être mené qui, étalé sur une période quinquennale permettra, pas à pas, d'étayer notre réflexion et d'en garantir sa mise en œuvre, en lien plus étroit avec les usagers.*

*Ce lien avec les familles, tant dans ses dimensions cliniques que démocratiques, est pour nous essentiel : cependant il nous faudra encore persévérer afin que son effectivité soit opérante, dans la perspective que la place de chacun soit entendue, que l'éthique soit partagée. Car, comme l'énonce le philosophe<sup>5</sup> : « Comprendre est le commencement d'approuver. » ce qui nous paraît essentiel dans la partition que nous devons engager avec eux.*

*L'instance de direction est, en ce sens, engagée : les préconisations du rapport de l'EE nous permettront de dégager des pistes de réflexion afin qu'elles soient mises en œuvre, nonobstant une attention clinique et contextuelle aux situations singulières.*

Hervé CARLIER *Directeur Adjoint*

---

<sup>3</sup> Nos commentaires sur les conclusions de l'EE

<sup>4</sup> Michel SERRE « Petite Poucette » ; Éditeur : [Le Pommier](#) (30/03/2012)

<sup>5</sup> Baruch SPINOZA